

Vivre à Sarrebourg



Agenda & Informations de la ville de Sarrebourg

N°205 - Novembre 2021



AGENDA

DU THÉÂTRE

► Vendredi 26 et samedi 27 novembre, 20h30, à l'Espace le Lorrain.

Tarifs : 25€ et 12€ pour les étudiants et les demandeurs d'emplois.

Billets : à l'Office de tourisme et sur place le soir des représentations.



DES CONCERTS

11^e NUIT CELTIQUE



► Vendredi 6 novembre à 20h30 à salle des fêtes.

Avec **SONS OF O'FLAHERTY** et en 1^{re} partie **Sophy-Ann PUDWELL**.
Proposée par Expression Libre.
Tarif : 15 €.

UNE EXPOSITION

« ROMAINS DES VILLES, ROMAINS DES CHAMPS »

► À partir du 20 novembre, au Musée du Pays de Sarrebourg.

Exposition sur les découvertes récentes d'habitats de la période romaine réalisées lors de fouilles préventives. Elle illustre l'aménagement du territoire, l'habitat, la vie quotidienne, les activités humaines, qu'elles soient domestiques ou artisanales.

Une exposition pour permettre au public de découvrir les nombreux objets provenant de fouilles anciennes ou récentes et rarement présentés, qui illustrent la vie quotidienne dans notre région.



ROMAINS DES VILLES, DES CHAMPS ?

Exposition du 20/11/2021 au 09/01/2023
MUSÉE DU PAYS DE SARREBOURG

+33 (0)3 87 08 08 68
reservations-parcourschagall@orange.fr
www.sarrebourg.fr/parcours-chagall

Renseignements :

03 87 08 08 68

www.sarrebourg.fr/parcours-chagall



CONCERT DE SAINTE CÉCILE

► Dimanche 21 novembre, à 15h à la salle des fêtes.

Proposé par **l'Harmonie Municipale**. Une 1^{re} partie dirigée par Yves Schepler et, en seconde partie, la **Musique Municipale de Brumath** sous la direction de Christian Thoux.

Gratuit sur réservation au 06 86 47 80 65 ou hms57.secretariat@gmail.com



INFORMATIONS SUR LES PROCÉDURES JUDICIAIRES INTENTÉES À L'ENCONTRE DU MAIRE

Lors du dernier conseil municipal, je faisais part de ma volonté de tenir les Sarrebourgeois informés quant aux différents recours intentés à mon encontre.

RAPPEL DES FAITS

Depuis les élections municipales de mars 2020, je suis victime d'un harcèlement constant de la part de Mme VIERLING et de M. KUHN :

- ▶ Dénonciation pour corruption, détournements de fonds, abus de pouvoir devant le Procureur de la République par Mme VIERLING.
- ▶ Recours de Mme VIERLING devant la Commission Nationale des Comptes de Campagne pour faire invalider les élections municipales.
- ▶ 3 mémoires de Mme VIERLING devant le Tribunal Administratif de Strasbourg pour faire annuler ces mêmes élections et demander que je sois déclaré inéligible.
- ▶ 4 mémoires de M. KUHN devant le Tribunal Administratif de Strasbourg. M. KUHN se servant de la dénonciation de Mme VIERLING auprès du Procureur de la République pour m'accuser de crimes et délits et demander l'annulation des élections municipales et également que je sois déclaré inéligible.
- ▶ 3 mémoires de M. KUHN pour annuler les élections devant le Conseil d'Etat avec les mêmes accusations de crimes et délits.
- ▶ Référé de M. KUHN devant le Tribunal Administratif de Strasbourg pour faire annuler un arrêté municipal.

Toutes ces procédures judiciaires ont été rejetées par la Justice.

J'ai espéré que ces désaveux répétés amèneraient mes deux opposants à une attitude plus apaisée. Il n'en est rien. Mme VIERLING rédige une nouvelle dénonciation auprès du Procureur de la République et M. KUHN saisit à son tour l'ARS (Agence Régionale de Santé). L'un et l'autre poursuivent leur entreprise de dénigrement en s'en prenant cette fois à la gestion de l'EHPAD « Les Jardins ». Pourquoi s'en prendre à cet établissement médico-social ? Tout simplement parce que j'assume les fonctions de Président du Conseil d'Administration de cette association. C'est pour eux une autre façon d'essayer de me discréditer.

NOUVELLE DÉNONCIATION DE MME VIERLING AUPRÈS DU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE

Le 1er octobre 2020, Mme VIERLING saisissait une nouvelle fois le Procureur de la République avec une lettre de 8 pages pour dénoncer des prises illégales d'intérêts, des détournements de biens publics et des abus sur des personnes fragiles.

Comme les fois précédentes, toutes ces accusations reposent une nouvelle fois sur des « on dit » et des rumeurs. Aucune de ces dénonciations ne reposent sur des preuves vérifiables. Dans le cadre de l'enquête de police diligentée par le Tribunal Judiciaire de Metz, le Directeur de l'EHPAD a pu, preuve à l'appui, réfuter les différentes accusations portées. Mme VIERLING évoque de plus des abus de pouvoir sur des personnes âgées fragiles. Il est absolument scandaleux de porter de telles accusations sans la moindre preuve à l'appui. Cette façon de faire est tout simplement de la calomnie.

Enfin, Mme VIERLING me reproche d'avoir procédé à des échanges de terrains entre la ville et l'association lors de la création de la ZAC du Winkelhof. J'ai apporté la preuve à l'enquêteur que ces allégations étaient fausses et non fondées.

Suite à l'enquête, le Tribunal Judiciaire de Metz vient de m'informer, en date du 4 octobre 2021, que les accusations de Mme VIERLING venaient, une nouvelle fois, d'être classées sans suite.

Tous ces recours ne sont engagés que pour essayer de me discréditer et me salir. Je sais que la fonction de Maire m'expose aux critiques et je l'assume. Mais ces procédures répétées sont lassantes, chronophages et il y a bien mieux à faire dans l'intérêt de la ville et des Sarrebourgeois que de devoir sans cesse répondre à ces querelles dérisoires.

MON ENGAGEMENT AU SERVICE DES SARREBOURGEOIS

Pour moi, tout élu doit privilégier l'action. Il le fait en conduisant les projets de la commune, il peut aussi s'engager dans la vie des associations pour apporter des réponses complémentaires utiles aux Sarrebourgeois.

Quand M. MESSMER a voulu créer un établissement pour prendre en charge les personnes âgées en perte d'autonomie, il a pris l'initiative de construire l'EHPAD « Les Jardins » avec le soutien de la Fondation Claude Pompidou. Il a également assuré la gestion de cet établissement en présidant le Conseil d'Administration de l'association.

Personne n'a jamais critiqué cet engagement.

Après son décès, j'ai poursuivi son action en assumant la fonction de Président du Conseil d'Administration de l'association. Il vous appartient, à vous, Sarrebourgeois, de vous faire votre jugement. Cela est-il un engagement utile, respectable ou faut-il y voir la recherche de sombres intérêts ? Je suis fier d'apporter ma contribution à la gestion de cet établissement avec les autres administrateurs. Je redis ici tout mon soutien au personnel qui fait preuve d'un dévouement remarquable.

Il est important que vous sachiez qu'il n'y a **aucun lien financier entre la Ville et l'association**. Le financement de l'EHPAD « Les Jardins » est assuré par la participation financière des résidents, par l'Assurance Maladie et par le Conseil Départemental de la Moselle. Vous devez aussi savoir que chaque euro de recette ou de dépense figure dans la comptabilité. Les comptes annuels sont vérifiés et certifiés par un commissaire aux comptes.

Enfin, je précise que la fonction de Président du Conseil d'Administration de l'association « Les Jardins » est une fonction bénévole.

Vous voyez que nous sommes loin des accusations de corruption et de détournements de fonds.

Je répondrai de la même façon aux accusations fantaisistes et déplacées de M. KUHN quand j'aurai une réponse quant à son recours auprès de l'ARS.

Je m'efforce, dans ce climat pénible, de poursuivre l'action pour laquelle vous m'avez élu. Je m'efforce aussi de maintenir le dialogue et de conserver la confiance de nos partenaires financiers qui pourraient s'inquiéter devant la multitude des accusations.

C'est en cela que la réponse de la justice est importante. Elle confirme le peu de crédibilité de mes opposants.

Je tenais à faire ce point et à vous transmettre les résultats des différentes procédures judiciaires menées à mon encontre car, en fin de compte, c'est à vous Sarrebourgeois de vous forger votre propre jugement concernant les actions, les comportements, les méthodes et les motivations de vos élus.

INFOS

CENTRE AQUATIQUE

Pass sanitaire obligatoire

HORAIRES

	Bassin sportif	Bassin ludique
Lundi	12h – 13h45 / 18h30 – 20h	14h – 20h
Mardi	12h – 13h45 / 17h – 20h	14h – 20h
Mercredi	12h – 13h45 / 14h – 19h	9h – 12h / 14h – 19h
Jeudi	12h – 13h45 / 17h – 19h30	14h – 19h30
Vendredi	12h – 13h45 / 18h30 – 21h15	14h – 21h15
Samedi	9h – 12h / 15h – 18h	9h – 12h / 14h – 18h
Dimanche	8h30 – 12h	8h30 – 12h

Fermé lundi 1^{er} novembre et jeudi 11 novembre 2021.

Renseignements : 03 87 23 82 61 ou sur www.sarrebourg.fr/centre-aquatique

COURS ADULTES
JEUDI DE 12H15 À 13H15
AQUAPHOBIE

TARIF
90€ LES 6 SÉANCES

INFOS MAIRIE

CNI / PASSEPORTS

En prévision des examens scolaires, des voyages scolaires et de vos départs en vacances, nous vous conseillons d'anticiper dès à présent vos demandes de carte nationale d'identité et de passeport afin d'éviter les fortes affluences et le délai d'attente pour obtenir un rendez-vous, contactez le service état civil au 03 87 03 05 04.

ÉLECTIONS

Les élections présidentielles et législatives se dérouleront en 2022. Pour voter vérifiez votre inscription sur la liste électorale ou sollicitez un changement d'adresse en contactant le service état civil à l'adresse : etatcivil@mairie-sarrebourg.fr

SENIORS ET MOBILITÉ

Sortir en toute sécurité

Le 08/11 à 13h30
Le 15/11 à 13h30
Le 22/11 à 13h30



3 séances !
Séance 1 : s'initier à la mobilité
Séance 2 : les déplacements piétons
Séance 3 : les déplacements routiers

Venez parler, débattre, échanger avec l'association WIMOOV au travers de 3 séances de 2h30.

Au Centre Socioculturel
Place Malleray
Sarrebouurg

Pour les inscriptions, merci de contacter :
Mme HEMMER au 06 58 77 99 31

Un accompagnement pour tous, vers une mobilité autonome, durable et responsable



CONFÉRENCE DES FINANCEURS DE LA MOSELLE

CinéSar

PASS SANITAIRE obligatoire pour accéder aux salles.

Le masque reste obligatoire pour les plus de 11 ans et les gestes barrières restent obligatoires pour tous !

Votre programmation sur www.cinesar-sarrebourg.fr
Des films en sorties nationales...

Et de l'opéra samedi 13 novembre à 16h30 ; diffusion de la « Flûte enchantée » de Mozart. Enregistré à l'Opéra national de Paris le 11 novembre 2021.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

03/09 :

Ercan, fils de Mickaël KECIK et de Manon BOOS

18/09 :

Lucie, fille de Mickaël COLLIN et de Claire METZGER

05/10 :

Nyno, fils de Michaël BAUMGAERTNER et de Marie-Noëlle PETITDIDIER

12/10 :

Zeyd, fils de Hakan CANDIR et de Ulker GULER

MARIAGE :

18/09 :

Brandon PERSTNER et Precilia HAAG

DÉCÈS :

05/09 : Roger CABOCEL

13/09 : Claude SIMON

16/09 : Marie HEN veuve ERTZSCHEID

17/09 : Pierre-Paul KUBLER

22/09 : Jean MARTINI

26/09 : Jacques HECK

27/09 : Nicolas BUCQUOY

09/10 : Marie-France DOLZ

CULTURE

Pass sanitaire obligatoire, il sera demandé à l'accueil de chaque manifestation.

PARCOURS CHAGALL

Chapelle & Musée du Pays de Sarrebourg
Pass sanitaire obligatoire dès 12 ans.

Dimanche 7 novembre, entrée gratuite. Accès libre à la Chapelle des Cordeliers, aux expositions temporaires et permanentes du Musée du Pays de Sarrebourg.

Autour de l'exposition

« **Romains des villes, romains des champs** »

► **Conférence, vendredi 19 novembre à 19h.**

« *Romains des villes, regards sur les habitants de l'agglomération gallo-romaine de Pons Saravi. Trente ans d'archéologie préventive à Sarrebourg.* ».

Présentée par **Nicolas Meyer**, chargé d'étude et d'opération à l'INRAP. **Entrée libre.**

► **Animation, dimanche 21 novembre de 14h à 18h.**

Ateliers sur les connaissances médicales et chirurgicales, sur les connaissances cartographiques de l'Antiquité, les vêtements aux II^e et IV^e siècles, les bijoux, les jeux de société...
Démonstrations de manœuvres et techniques de combat de l'armée romaine.

Par l'association de reconstitution historique

Triboci/Civitas Tribocorum. Tarif d'entrée habituel.

Exposition

« **Yvette Cauquil-Prince, Marc Chagall en complicité** »

Moïse, détail, tapisserie réalisée d'après une oeuvre originale de Marc Chagall. Maître-d'oeuvre Yvette Cauquil-Prince 1973/ ADAGP 2019 - photographie



Activités JEUNE PUBLIC

Pass sanitaire obligatoire dès 12 ans.

Lecture de contes autour d'Halloween (à partir de 5 ans)

► **Dimanche 7 novembre à 15h.**

Gratuit pour les enfants*

L'Atelier du Musée

Fabuleux bestiaire

► **Mercredi 17 novembre de 14h à 16h.**

À partir de 8 ans - **Tarif : 5 € la séance***

*Réservation obligatoire.



Du 1^{er} novembre à fin mars, ouvert tous les jours de 14h à 18h.
Fermeture de la Chapelle à 17h.

Fermé les mardis, le 25 et 26 décembre, le 1^{er} janvier et du 10 au 31 janvier 2022.

Tarif plein : 6€ - Tarif réduit : 4€.

Gratuit pour les moins de 18 ans.

Renseignements :

03 87 08 08 68 - www.sarrebourg.fr/parcours-chagall

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE PIERRE MESSMER

« **SENSations, exposition poétique** ».

► **Jusqu'au 13 novembre.**

Une invitation dans une ronde de vers et de rimes...

« **À la découverte de la mare** ».

► **Du 9 au 20 novembre.**

À la découverte des tritons, salamandres... en images et vidéo, avec Stéphane Noulette. En section jeunesse.

L'heure du conte de Joëlle.

► **Mercredi 10 novembre à 14h30.**

Des histoires pleines de douceur et de poésie.

Pour les enfants de 4 à 8 ans. Entrée libre.

Café littéraire

► **vendredi 19 novembre à 20h.**

Dans la limite des places disponibles.

Section adulte :

Mardi, mercredi et vendredi 10h-18h, samedi 10h-17h.

Section jeunesse (période scolaire) :

Mardi et vendredi 12h-14h/16h-18h, mercredi 10h-18h et samedi 10h-17h.

Renseignements :

03 87 03 28 52 - www.sarrebourg.fr/bibliotheque

DES CONFÉRENCES

► **Lundi 8 novembre, à 19h30, au centre socioculturel.**

« **Arzwiller au fil des ans** » (SHAL). Animée par **Jean-Michel MUTZ** et **Jean ACHEREINER**. **Entrée libre.**

► **Jeudi 11 novembre, à 15h, au Salon des Halles à Lunéville.**

« **Les relations privilégiées entre Lunéville et Sarrebourg de 1870 à 1919** », animée par **Gabrielle VELOT**, archiviste de la Ville de Sarrebourg. Cette conférence entre dans le cadre de **Lunéville se raconte autour de la guerre de 1870**, animation culturelle du 8 au 15 novembre à Lunéville.

Plus d'info, www.luneville.fr

UN THÉ DANSANT

► **Dimanche 14 novembre, à partir de 14h et jusqu'à 19h à la salle des fêtes.**

Proposé par l'Ensemble d'Accordéons et animé par l'orchestre Sarwald. **Tarif : 7 €.**



Revue mensuelle éditée par la Ville de Sarrebourg
11, Place Pierre Messmer - 57400 Sarrebourg
Tél : 03 87 03 05 06 - www.sarrebourg.fr
Directeur de la publication : Dr Alain MARTY, maire
Coordination et rédaction : Catherine MATT, resp. com.
Mise en page et impression : Imprimerie REPRO-SERVICE,
Tirage : 7000 exemplaires. Dépôt légal à parution.